



STAGE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (35h/hebdo)

Mise en œuvre d'actions dans le cadre de la démarche Prévention

De 3 mois minimum dès Mars 2025

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

ARCHE Agglo est engagée dans une démarche forte de prévention. La formation, l'information et la mise à disposition des instructions nécessaires pour toute prise en main d'un poste de travail font partie intégrante de cette démarche.

Différents métiers sont représentés au sein d'ARCHE Agglo, certains plus accidentogènes ou présentant des risques non négligeables : agents d'exploitation au sein des services eaux et assainissement, agents rivières, gardiens et agents en lien avec les déchetteries, métier de la petite enfance dont agents d'entretien (crèches),

Vous êtes motivé.e, dynamique avec une bonne aisance écrite et orale et souhaitez contribuer au déploiement de notre démarche prévention ? Alors n'hésitez pas à candidater !

DEFINITION DU STAGE :

Rattaché.e à la direction des ressources humaines, au sein de la cellule Prévention à Mercurool-Veaunes, vous participerez à la démarche Prévention. Les thématiques proposées sont :

- Evaluation des risques liés aux vibrations
- Elaboration des plans d'actions dans le cadre de notre diagnostic des RPS
- Mise à jour du document unique

Dans le cadre de ce stage, vous serez accompagné.e par la conseillère prévention afin de développer vos compétences et mener à bien les missions suivantes :

MISSION PRINCIPALE : Mise à jour du document unique

Dans le cadre de la mise à jour du document unique, le risque lié aux vibrations sera évalué via l'outil de l'INRS, « OSEV »

Les agents des services Rivières, Technique et de l'Eau potable et de l'Assainissement sont exposés aux vibrations par l'utilisation d'outils mécaniques.

Autres MISSIONS éventuelles :

- La collectivité a lancé le diagnostic des RPS en septembre 2024. Le 1^{er} semestre 2025 est consacré à l'élaboration des plans d'actions résultant du diagnostic ainsi que la mise en œuvre. Vous pourrez intégrer le groupe de travail afin d'en appréhender la méthodologie.
- Etablir le livret d'accueil sécurité des nouveaux arrivants en petite enfance (selon modèle établi pour d'autres services)
- Participer aux enquêtes en cas d'accident de service

PROFIL ATTENDU

- Vous êtes étudiant en Bac +2 / +3, en préparation d'un diplôme en lien avec la santé, l'hygiène et la sécurité au travail et devez réaliser un stage dans le domaine de la prévention
- Permis B obligatoire compte tenu des déplacements possibles sur les différents sites d'ARCHE Agglo (de Saint Donat sur L'Herbasse (26) jusqu'à Saint Félicien (07))
- Vous êtes sensible aux enjeux de sécurité et de prévention au travail
- Vous êtes reconnu-e pour votre proactivité, votre autonomie, votre rigueur et votre sens de l'organisation
- Vous faites preuve d'aisance écrite et orale et êtes doté-e d'un excellent relationnel pour interagir avec les différents interlocuteurs et appréciez le travail en équipe
- Vous avez de bonnes capacités d'analyse et de synthèse

Compétences à développer durant le stage :

- Capacité de reporting
- Maîtrise des méthodes d'analyse et pédagogiques pour mener à bien des projets

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Gratification réglementaire de 4.05 € brut par heure travaillée

Tickets restaurants : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.

Tuteur au sein de la collectivité : Véronique BIDOT, conseillère prévention

Temps de travail : Poste à 35h

Lieu de travail : Cellule prévention basée sur Mercuriol-Veaunes (26600)

Durée et période du stage souhaité : 3 mois minimum à compter du 17 Mars 2025.

La période est communiquée à titre indicatif et pourra être revue selon le calendrier scolaire.

Date limite de candidature le : 7 mars 2025

Pour toute question relative au contenu du stage, vous pouvez contacter :

BIDOT Véronique (v.bidot@archeagglo.fr) au 04.75.45.45.99

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602
07300 MAUVES